

ROADSTER PRO CUP

DATE : 25/03/2024

1263, route de la Chapelle

32110 NOGARO

Objet : Modification carrosserie extérieure

ADDITIF N°1

1 : Le présent additif concerne le règlement technique ayant reçu le permis n°C62 – 2024 en date du 7/02/2024 de la FFSA.

2 : Le présent additif concerne le paragraphe 9.2 – Carrosserie extérieure – Supprimer la phrase « Si des couleurs fluos doivent être utilisées elles doivent recouvrir moins de 5% de la surface de la voiture » , les couleurs fluos sont donc libres.



ROADSTER PRO CUP

GOSSET Philippe

A large, stylized signature in black ink, appearing to be 'Philippe Gosset', written over a horizontal line.